

TABLEAU DE BORD - DIRECTION D'ÉCOLE

1. INTRODUCTION

A des fins de suivi administratif, le bureau central du CSF, sous l'injonction du Conseil d'Administration, a mis en place un outil, intitulé « tableau de bord », afin d'aider les directions à s'acquitter des différentes tâches administratives leur incombant. Cet outil sert également à s'assurer de la bonne gestion des écoles par le bureau central ainsi que de la prise de connaissance, par le personnel de direction, des différentes politiques émises par le Conseil d'Administration du CSF.

Trois dates de lecture ont été établies et indiquées aux directions d'école, permettant de pouvoir faire un suivi pertinent au fur et à mesure de l'accomplissement des différentes tâches administratives requises. Les chiffres présentés ci-dessous proviennent de la dernière lecture pour l'année 2013-14.

Ce document s'articulera en trois (3) parties. Tout d'abord, seront abordés la structure et le contexte de fonctionnement du tableau de bord pour l'année scolaire 2013-14. Puis, seront fournis, sous la forme d'un tableau, les différents résultats indiqués suite aux réponses des directions des 38 établissements scolaires sous juridiction du CSF. Enfin, seront présentés quelques commentaires et mesures à la fois de type structurel mais également administratif, destinés à permettre un meilleur suivi mais également une meilleure gestion des écoles du CSF.

2. STRUCTURE ET CONTEXTE

Le tableau de bord du CSF a été instauré en 2011-12. Il se compose de 42 questions, divisées en deux (2) rubriques. La première rubrique comporte 23 questions pour la gestion directe des écoles. Elles sont indiquées par ordre chronologique, à la fois pour servir de repaire aux directions d'école mais également pour faciliter la complétion du tableau de bord. La seconde rubrique compte 18 questions toutes relatives à la prise de connaissance par les directions d'école de différentes politiques émises par le CA du CSF et qui ont un impact direct sur la bonne gestion des écoles. Une dernière question sert à la direction d'école à confirmer la complétion du tableau de bord pour l'année en cours.

Parce que le tableau de bord était dans une période de démarrage, certaines difficultés ont été identifiées. Elles ont eu un impact sur l'exactitude des résultats obtenus. Des solutions ont été immédiatement apportées pour permettre un meilleur fonctionnement pour les années à venir.

- *La problématique rencontrée s'explique par un dédoublement de comptes qui multipliait le nombre d'écoles et faussait ainsi les données.*
- *Ce qui s'est produit, en bref, est que lors d'une nouvelle visite sur le tableau de bord, certaines directions, plutôt que d'utiliser le lien qui leur avait été transmis pour leur école, accédaient par un lien global et devaient ainsi créer un nouveau compte. Ces directions faisaient de même à chaque visite.*
- *Un nettoyage a été fait par le secteur de la technologie afin de supprimer tout compte dédoublé et une configuration a été ajustée afin d'éviter ces dédoublements dans le futur.*

Il est bon de mentionner que si les résultats sont fournis en bloc, sans aucune mention du nom d'un établissement ou d'une direction, l'envoi pour complétion du tableau de bord est nominatif et un suivi individuel peut être fait par le bureau central du CSF.

Outre ces difficultés de fonctionnement, le contexte du déroulement de l'année 2013-14 a eu, sans aucun doute, des conséquences sur le processus de complétion du tableau de bord.

En effet, en décembre 2013, unilatéralement, l'exécutif du syndicat des enseignants du programme francophone (SEPF) demandait à ses membres de ne plus participer au Comité des partenaires des établissements. Depuis 2007, le Comité des partenaires incluait représentants des parents, des enseignants, des membres du personnel de soutien, de la communauté, des élèves et de l'administration de chaque école. Ce retrait eut un impact sur le bon fonctionnement de cette structure et a pu avoir une conséquence sur les questions qui lui sont relatives.

D'avril à juin 2014, un conflit opposa la BCPSEA (BC Public School Employer's Association) et la BCTF (BC Teachers' Federation) au sujet de l'élaboration d'un nouveau contrat de travail. Ce conflit entraîna une grève totale durant les deux dernières semaines d'école et ne permit pas à toutes les administrations de pouvoir répondre aux dernières questions relatives à la préparation de fermeture des établissements.

3. RÉSULTATS 2013-14

Comme indiqué ci-dessus, les résultats fournis sont ici mentionnés sous forme d'ensemble, sans aucune indication du nom d'un établissement ou d'une direction. Ils indiquent la complétion de la tâche.

Intitulé	Nombre complétions	Taux complétion %
Formulaire départ élève	30	88.24
Signature des parents des élèves absents fin septembre	24	70.59
Première exercice d'incendie (mi-septembre)	31	91.18
Nombres élèves en FSL et ALA	33	97.06
Signature d'ententes d'utilisation des ressources informatiques	34	100
Réunion préliminaire du Comité des partenaires	32	94.12
Élection au Comité des partenaires, envoi du formulaire relatif au Comité des partenaires	32	94.35
Envoi du formulaire relatif au Comité des partenaires	28	82.35
Jour du souvenir	33	97.06
Planification Portes-ouvertes	34	100
Vérification du matériel EHB	30	88.24
Envoi dérogation EHB	30	88.24
Révision modalité des EHB	30	88.24
Planification session EHB	30	88.24
Célébration drapeau franco-colombien	29	85.29
Rapport de visionnement de film	25	73.53
Routine de fermeture d'école	22	64.71
Remise des portables	29	85.29
Préparation bilan de fin d'année	28	82.35
Soumission bilan de fin d'année	28	82.35
Vérification des portables	28	82.35
Soumission du bilan annuel du Comité des partenaires	16	47.06
Lecture des politiques et protocole		
D400-4	34	100
D400-8	34	100
D400-12	34	100
D400-16	34	100
D400-17	34	100
D400-18	33	97.06
D400-21	33	97.06
E500-1	32	94.12
F600-2	34	100
F600-4	34	100
F600-5	34	100
F600-7	34	100
H800-1	31	91.18
I900-1	28	82.35
I900-2	34	100
J100-2	34	100
Protocole d'intervention en cas d'allergie	34	100
Plan d'évacuation	34	100

N.B : Il est important d'indiquer que 34 directions sur 35 ont complété le tableau de bord. Un suivi sera entrepris avec la direction manquante.

4. COMMENTAIRES ET MESURES

Comme la composition de la structure du tableau de bord, cette partie sera articulée en deux (2) sections.

PRATIQUE ORGANISATIONNELLE

Il est nécessaire, en premier lieu, de replacer les résultats de cette section dans le contexte particulier du Conseil scolaire francophone ainsi que dans celui de l'année scolaire 2013-14.

Ainsi donc, dans le cadre des questions relatives à la passation des examens des EHB, les 30 réponses indiquant une complétion accomplie sont à comprendre comme équivalant à un 100%. En effet, les écoles manquantes correspondent à des écoles ne possédant pas de niveaux 4^e et 7^e années sujets à ce genre d'examen.

La réalisation des procédures de fin d'année a été perturbée par le conflit de travail opposant la BC Public School Employer's Association (BCPSEA) et le syndicat des enseignants (BCTF). Il est important de rappeler qu'outre plusieurs semaines de grève du zèle, les deux dernières semaines d'école ont vu se dérouler une mise en place d'une cessation de travail totale de la part des enseignants.

Enfin, durant l'année 2013-14, le bon fonctionnement du Comité des partenaires, cœur du système collaboratif de la communauté école, a été handicapé par le retrait unilatéral des représentants des enseignants, suite à une décision de l'exécutif du syndicat local (SEPF).

Outre ces quelques précisions, il apparaît deux champs où le taux de réponses demeure assez bas :

1) Formulaire départ élève et signature des parents des élèves absents

Cette procédure est essentielle. Elle a pour objectif d'indiquer à l'école, ainsi qu'au Conseil scolaire, les raisons qui poussent une famille ayant inscrit son enfant dans un des nos établissements, à quitter celui-ci seulement quelques jours après la rentrée des classes. Elle permet également de tenter de remédier à cette situation, si possible.

Lors de la Table de Gestion du 21-22 août, une demande a été faite à toutes les directions afin de faire connaître tous les départs d'élèves inscrits, ainsi que les formulaires indiquant les raisons. Un échéancier a été indiqué : 5-12, 19, 26 septembre et 3 octobre. À cause de la grève, cet échéancier devra être revu.

2) Célébrations du drapeau franco-colombien

Cet évènement, qui doit rassembler toute la communauté de l'école lors d'une cérémonie, a pour objectif de développer l'esprit identitaire et la fierté d'appartenance des élèves. Il était, dans les années précédentes, sous la responsabilité du Directeur des Relations publiques du CSF.

En attendant la nomination d'un coordonnateur des Relations publiques, le département éducatif chargé du dossier culturel envisagera des solutions afin d'aider les directions d'école à la réalisation de cet évènement.

LECTURE DES POLITIQUES ET PROTOCOLES

Dans l'ensemble, un sentiment de satisfaction émerge à la lecture des résultats. Les directions d'école affirment avoir pris connaissance des différentes politiques émises par le CA du CSF. Une seule politique semble souffrir d'une certaine désaffection : la politique « I 900-1 », relative à l'utilisation des locaux en surplus, n'a été lue que par 82% des directions d'école. Une présentation rapide de cette dernière sera envisagée lors de la prochaine TDG des 9 et 10 octobre. Il est important de souligner que, dû à l'accroissement continu des effectifs au sein des écoles et du manque de salle de classe, certaines directions n'ont peut-être pas jugé d'actualité le besoin de se référer à cette politique.

5. CONCLUSION

Le bureau central du CSF est conscient de l'importance du bon suivi des procédures organisationnelles ainsi que de la connaissance des politiques et protocoles par les membres de direction des écoles.

Il a déjà envisagé certaines modifications techniques pour faciliter la supervision du déroulement de leur application. Il a également mis en place des actions afin de palier aux faiblesses apparues suite à la complétion du Tableau de bord pour l'année 2013-14.